

[INTERVIEW] NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES VA AUGMENTER DE 50 % CETTE ANNEE

Avec son modèle intégré et sa forte mécanisation, l'entreprise Mathis profite à plein de la croissance du marché de la construction bois.



Mathis est une entreprise qui a plus de 2 siècles, n'est-ce-pas ?

Frank Mathis : effectivement, **Mathis** est une entreprise familiale, implantée dans le Bas-Rhin, dont la création remonte à 1809. Elle a été rachetée par mon aïeul à son patron en 1875. D'une entreprise de maçonnerie, elle a alors évolué dans la transformation du bois et dans la construction.

Quelles sont aujourd'hui ses activités ?

F. M. : notre entreprise est organisée autour de deux départements. Le premier consiste en la construction clé en main de bâtiments en bois, comme des gymnases, des groupes scolaires... essentiellement à destination de petites collectivités locales. Dans ce cadre, nous nous occupons de l'ensemble du projet, de son lancement jusqu'à sa livraison. Cela représente environ un tiers de notre activité aujourd'hui.

Et les deux-tiers restants ?

F. M. : nous fournissons tous les lots en bois pour la construction de bâtiments, essentiellement de grande dimension comme des immeubles de bureaux, des logements... Nous travaillons pour le secteur public, mais aussi et surtout pour des promoteurs privés. Nous nous sommes recentrés sur cette cible ces dernières années.



Pourquoi ce recentrage sur le secteur privé ?

F. M. : depuis 2014, la demande publique est très fluctuante et peu dynamique. Il y a beaucoup d'attentisme, en fonction des évolutions réglementaires et des périodes électorales. À l'inverse, le marché de la construction bois est très porteur dans le secteur privé. Il a beaucoup changé depuis une dizaine d'années.

Quels ont été ces grands changements sur ce marché ?

F. M. : petit à petit, la construction bois est en train de rattraper la construction traditionnelle en termes de taille de projets. Et la demande est très soutenue. Pour vous donner un ordre d'idée, notre chiffre d'affaires va augmenter de 50 % cette année pour dépasser largement les 60 M€, contre 40 M€ en moyenne les années précédentes.

Quels sont les segments qui portent le plus votre croissance ?

F. M. : cela peut paraître étonnant, mais la demande est très forte dans la construction de bureaux. Nous parlons beaucoup de télétravail, mais il y a aussi une tendance du retour au bureau pour retrouver de la dynamique collective. Il faut dire aussi que les grandes entreprises ont, depuis plusieurs années, intégré les enjeux RSE dans leur développement pour proposer à leurs collaborateurs des bâtiments qui soient en phase avec les préoccupations actuelles d'écologie, d'authenticité et de convivialité. D'une manière générale, la construction bois se développe aussi fortement dans tout le secteur tertiaire, pour les bâtiments industriels et logistiques.

Qu'est-ce qui différencie la construction bois de la construction traditionnelle ?

F. M. : ce sont deux modèles radicalement différents. Dans un projet de construction classique, la phase d'études est relativement courte, d'environ 2 mois sur un total de 18 mois. Le reste du temps se passe sur le chantier, où les différents corps d'état interviennent au fur et à mesure de l'avancement du projet. Dans un projet bois, la durée de réalisation est plus courte. De 18 mois, vous pouvez passer à 12 mois au total, mais la part d'études et de synthèse est plus importante avant de lancer les travaux. Nous profitons du temps nécessaire aux travaux de terrassement gros oeuvre pour lancer les préfabrications des structures bois, qui représentent 80 % de notre prestation. La mise en oeuvre sur chantier ne pèse ensuite que pour 15 %. C'est un mode constructif qui permet un bon suivi qualité et qui est plus avantageux financièrement pour un maître d'ouvrage.

Quels sont ces avantages financiers ?

F. M. : dans le cas de projets traditionnels, les maîtres d'ouvrage sortent du cash dès le début du projet et tout au long du chantier. Dans le cas de la construction bois, il y a des acomptes bien sûr, mais nous préfinançons l'essentiel de notre prestation jusqu'à la livraison. Quand l'argent n'était pas cher, cela ne faisait pas une grande différence, mais aujourd'hui, c'est différent.

Vous avez dû voir arriver beaucoup de nouveaux concurrents. Comment vous différenciez-vous ?

F. M. : notre spécificité, c'est d'être totalement intégrés. Nous avons notre propre bureau d'études et nous prenons en charge tout le processus de fabrication des structures, les transports ainsi que la mise en oeuvre. Cela nous permet de réagir très rapidement aux aléas. Notre autre spécificité, c'est notre degré de mécanisation. Nous avons des machines-outils dont peu de constructeurs sont dotés !

Quels impacts ont les hausses de coûts des matières premières sur vos activités ?

F. M. : nous faisons effectivement face à de fortes hausses des prix des pièces d'assemblage et une flambée du prix du bois. Des clients ont accepté d'en prendre une partie en charge, alors que d'autres ont refusé toute discussion. Pour les nouveaux projets, nous avons, en partie, répercuté ces augmentations sur nos contrats. Mais nous avons essayé d'absorber au maximum les hausses pour ne pas trop renchérir nos prix. Je pense néanmoins que nous avons passé le pic et que nous devrions entrer dans une phase de léger reflux des prix. Mais on ne retrouvera jamais le niveau initial !

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

F. M. : nous avons comme projet de monter la part du bois français dans notre sourcing de 30 % actuellement à 100 % à l'horizon 2030. C'est un vrai changement de modèle. Cela suppose d'adapter notre production car le bois français n'a pas les mêmes spécificités que le bois étranger. Cela suppose aussi d'accompagner nos fournisseurs dans une filière aujourd'hui peu structurée. C'est un vrai challenge !

Fiche d'identité

Dénomination : Mathis Construction Bois

Activité : construction bois

Création : 1809

Effectif : environ 200 personnes

Chiffre d'affaires 2022 : plus de 60 M€ (prévisionnel)